



Arbitrages défavorables pour la plus grande partie des personnels des SPIP La lutte doit s'amplifier !

Nous avons tenu informé.es l'ensemble des personnels des SPIP de l'évolution du dossier « Complément de Traitement Indiciaire » ces dernières semaines. Comme esquissé précédemment, les dernières évolutions vont dans le sens d'une **exclusion de la quasi-totalité des personnels des SPIP du CTI !**

Le Ministère de la Santé et des Solidarités a reçu les organisations syndicales représentatives de la fonction publique hospitalière le vendredi 8 avril et communiqué une première liste des professions retenues dans le cadre de l'extension du CTI aux corps de la filière socio-éducative. **Lire l'article des ASH à ce sujet :** <https://www.ash.tm.fr/professions-et-travail-social/revalorisation-de-la-filiere-socio-educative-la-liste-des-metiers-est-connue-694271.php>

De plus ce mercredi 13 avril, l'Union des Fédérations de Syndicats de l'État CGT a été reçue par le cabinet de la Ministre de la Fonction Publique qui a confirmé qu'un certain nombre de professionnel.le.s se verraient bien exclu.e.s de la revalorisation promise ! **Lire le communiqué de l'UFSE-CGT :** <https://ufsecgt.fr/spip.php?article8895>

Dans les SPIP, toujours pas de son, pas de nouvelles des demandes d'audiences adressées à Matignon comme au Ministre de la justice. Ces Messieurs-Dames auraient-ils peur d'annoncer les mauvaises nouvelles les yeux dans les yeux aux professionnel.le.s qu'ils/elles trahissent à quelques jours du second tour des présidentielles?

Le combat semble donc ne faire que commencer pour un grand nombre de professionnel.le.s de toute la filière socio-éducative ainsi celles et ceux des SPIP ! Si nous pouvons nous féliciter que les ASS et les psychologues en SPIP puissent vraisemblablement bénéficier du CTI, cela restera à vérifier cependant, (étant précisé que les ASS et les psychologues des personnels en seront exclus tout comme les ASS de l'éducation nationale par exemple), nous ne pouvons en revanche que crier notre colère et marquer fermement notre opposition à l'exclusion de tous les autres personnels en SPIP !

Il convient d'aller chercher partout, pour tous les personnels concernés, quel que soit leur corps d'appartenance, les revalorisations promises ! En 2021, dans les hôpitaux, par la lutte, **nos camarades** ont obtenu des revalorisations pour un certain nombre de corps qui n'étaient pas prévus à l'origine. C'est ce que nous devons aller chercher toutes et tous ensemble !

Il est soit-disant aujourd'hui question de réflexions dans les hautes sphères quant à une espèce de **compensation par l'éventuel octroi d'une mesure indemnitaire pour les seuls CPIP !** Sous quelle

forme ? Quel montant On ne le sait pas mais on sait ce que valent les promesses en l'air ! **La CGT IP et l'UFAP Unsa Justice revendiquent la reconnaissance de l'action de l'ENSEMBLE des personnels des SPIP auprès de nos publics et donc la revalorisation pour tou.te.s !** La reconnaissance de notre identité professionnelle et statutaire, au sein de la filière socio-éducative, n'est pas négociable pour nous ! Nous n'acterons aucun retour en arrière dans les nimbes de la « catégorie indiciaire intermédiaire » d'avant 2016 ! Notre appartenance à la filière socio-éducative est de nouveau pleinement inscrite depuis 6 ans et ne saurait en aucun cas être remise en cause !

Les délires psycho-criminologiques de quelques-un.es ont tellement brouillé les pistes depuis 15 ans que notre identité professionnelle et les réalités qui l'entourent semblent, pour la DAP et le Ministère, et uniquement celles et ceux-ci, moins évidentes que pour les professionnel.les qui oeuvrent chaque jour à la prise en charge des personnes confiées,

Nous l'affirmons et le réaffirmerons chaque fois que nécessaire : le SPIP, c'est d'abord du travail socio-éducatif auprès de nos publics. Le tout « évaluation du seul risque de récidive décorrélé de l'accompagnement social est une fumisterie et mène nos gouvernants comme nos services droit dans le mur, et les publics avec !

La CGT IP et l'UFAP Unsa Justice appellent les personnels à peser de tout leur poids pour aller chercher la reconnaissance qui leur est due et affirmer leur identité professionnelle et le sens de leur intervention !

C'est par la lutte que nous obtiendrons la reconnaissance de notre engagement professionnel, de notre identité professionnelle et la juste revalorisation qui nous a été promise !

Nous appelons donc tous les services à se mobiliser et à mettre en œuvre localement chaque jeudi des journées d'action ! Journée SPIP morts, « grève des rapports », petits déjeuners ou pauses repas revendicatif.ve.s, contacts avec la presse, sensibilisation et rencontre des parlementaires... Toutes les modalités seront bonnes pour faire connaître notre métier, nos revendications, amplifier le mouvement et exprimer notre colère quant au traitement qui nous est réservé aujourd'hui par cette privation injuste de la revalorisation promise à l'ensemble des métiers de l'accompagnement socio-éducatif !

Puisque l'Elysée, Matignon, la Fonction Publique et le Ministère de la Justice semblent ignorer l'ampleur des missions que nous exerçons toutes et tous auprès de nos publics, nous appelons tous les personnels des SPIP à ne plus faire que les missions pour lesquelles nous sommes trop peu reconnus et valorisés. Arrêt des heures supplémentaires sous toutes leurs formes, arrêt de la participation à toutes les expérimentations plus ou moins fumeuses sur le terrain, arrêt des rapports de 4 pages sur les personnes suivies, arrêt des présentations exhaustives en commissions, arrêt des participations aux CAP ou CPU, arrêt des transmissions de statistiques toujours plus complètes pour les Personnels Administratifs, arrêt des corvées d'archivage dans des sous-sols poussiéreux, silence gardé en réunion de service ! Car **privation et déni de reconnaissance = moins d'investissement à maintenir la qualité du service public pénitentiaire**

Qu'ils ouvrent enfin les yeux sur le sens de l'intervention des SPIP comme sur la qualité, le sens du service public et le dévouement de leurs personnels mais n'en abusent pas !

Sans le travail social, ce sont bien tous les SPIP qui sont à l'arrêt ! Et sans les SPIP, ce sera l'ensemble de la chaîne pénale qui le sera !